

QUELLE DISCIPLINE POUR QUEL AGE ?



Votre enfant a 5 ans ? (enfants nés en 2015)

- Le cours **Jardin d'Eveil** est fait pour lui ! Eveil au son et au mouvement.

Votre enfant a 6 ans ? (CP)

- Le cours d'**Eveil musical** et/ou le cours d'**Initiation danse** (tronc commun à l'apprentissage de la danse) permettent de démarrer une pratique artistique en douceur... (45mn -1h de cours par semaine)
- Votre enfant a fait son choix instrumental ? (Alto, clavecin, cor, flûte à bec, piano, violon et violoncelle)



Le temps de démarrer un **cycle d'apprentissage** est venu !

Au programme : 30 minutes de cours instrumental individuel, 1 heure de formation musicale et une pratique collective au choix (chorale ou orchestre débutant) car un cycle d'apprentissage c'est un tout ! Libérez du temps à votre enfant et accompagnez-le dans sa pratique musicale, les progrès seront décuplés ! (max 2h30 de cours par semaine)

Votre enfant a 7 ans ? (CE1)

- Votre enfant a fait son choix ? (Tous les instruments accessibles dès 6 ans + clarinette, flûte traversière, guitare, harpe et hautbois). Le temps de démarrer un **cycle d'apprentissage** est venu !

Au programme : 30 minutes de cours instrumental individuel, 1 heure de formation musicale et une pratique collective au choix (chorale, orchestres, ensembles instrumentaux...) car un cycle d'apprentissage c'est un tout. Libérez du temps à votre enfant et accompagnez le dans sa pratique musicale, les progrès seront décuplés ! (max 2h30 de cours par semaine)

- Votre enfant hésite encore sur son choix instrumental ? Nous vous proposons **l'Atelier instrumental**. Son principe : une rotation de 3 ou 4 instruments sur l'année au cours de laquelle votre enfant découvre la pratique musicale.

Au programme : 30 mn d'atelier en cours individuel complété d'1h de formation musicale par semaine.

- Concernant la danse, l'atelier **Initiation** continue, toujours sous la forme d'un tronc commun d'apprentissage de la danse ! (1h de cours par semaine)



Votre enfant a 8 ans ? (CE2)

- Votre enfant a fait son choix ? Souhaite-t-il également faire de la danse ?

Le temps de démarrer un **cycle d'apprentissage** est venu ! (Tous les instruments accessibles dès 6 ou 7 ans + orgue, saxophone, trompette et tuba)

Au programme : 30 minutes de cours instrumental individuel, 1 heure de formation musicale et une pratique collective au choix car un cycle d'apprentissage c'est un tout. Libérez du temps à votre enfant et accompagnez le dans sa pratique musicale, les progrès seront décuplés ! (max 2h30 de cours par semaine)

- Concernant la danse (Classique ou Jazz), c'est l'année idéale pour démarrer le **cycle 1 d'apprentissage**

(Au programme : 2 cours par semaine obligatoires (selon le niveau de 2h à 3h de cours par semaine max.)



8 ans et plus ? Musique, Danse et Théâtre, l'ensemble de nos cours vous accueille !

Enfants, adolescents ou adultes : Contactez-nous !

Possibilité de s'inscrire aux Pratiques collectives, Cours d'instrument 1 semaine sur 2, Chorale adulte, Formation musicale adultes, Barre au sol... (dans la limite des places disponibles)